

LE CAFÉ DES PARENTS ☕

Un temps convivial encadré par un éducateur et un psychologue, autour d'un café ou d'un thé, est proposé aux parents dans la Salle de jeux des familles (jours et horaires selon affichage)



LE PARKING

Le parking des Capucins est accessible gratuitement, en prenant un ticket à la borne. Un ticket pour sortir vous sera délivré à l'accueil de pédiatrie (jusqu'à 16h30) ou au secrétariat de pédiatrie (jusqu'à 17h30) et à l'accueil principal (weekends et après 17h30).

Merci de respecter le stationnement des ambulances et les places réservées aux handicapés.

LES SORTIES

Lorsque vous vous absentez des Capucins, merci de nous prévenir de votre départ et de votre retour afin que nous puissions accompagner au mieux les moments de séparations et de retrouvailles de votre enfant.

En dehors des prises en charge de votre enfant, il vous sera possible de sortir en journée avec lui à l'extérieur des Capucins, sur autorisation médicale. Un registre se trouvant au niveau du bureau infirmier sera à signer au moment de votre départ et à votre retour.

Les permissions de weekend sont possibles en l'absence de contre-indication médicale et sont de 2 nuits consécutives maximum. La prise en charge financière du transport entre Les Capucins et le domicile n'est pas systématique et est soumise à une réglementation.

Les entrées et sorties sont possibles par l'accueil pédiatrique en semaine de 8h à 20h45 et par l'accueil principal les weekends et la nuit en dehors de ces créneaux.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

Standard - 02 41 35 15 15

Secrétariat - 02 41 35 18 03 et 02 41 35 18 04

Poste infirmier Azur - 02 41 35 17 95

Poste infirmier Indigo - 02 41 35 17 38

Soyez les bienvenus, n'hésitez pas à vous tourner vers l'équipe pour toute question, et vers le cadre de santé pour toute difficulté rencontrée.

PARENTS

ACCOMPAGNANTS

En hospitalisation complète :
services **Azur** et **Indigo**

Vous êtes accompagnant durant le séjour de votre enfant, merci de porter toute votre attention aux **informations suivantes** pour le bien-être de chacun.

Vous connaissez votre enfant mieux que personne, votre présence et votre participation vont permettre de mieux appréhender sa prise en charge.

LA CHAMBRE

Dans la chambre de votre enfant, sera mis gratuitement à votre disposition un lit d'appoint. Des draps vous seront fournis une fois par semaine, nous vous laisserons le soin de faire votre lit, nous nous chargerons de celui de votre enfant. Durant le séjour, nous fournirons les serviettes de toilette pour votre enfant, nous vous demanderons d'apporter les vôtres.

Nous souhaitons respecter votre confort et votre sommeil, néanmoins les horaires de prises en charge de votre enfant - dès 9h - et la surveillance de nuit induiront l'accès à votre chambre. Pour le respect de tous, merci de vous vêtir d'une tenue correcte, aussi bien dans la chambre de votre enfant que dans les couloirs.

Chaque chambre dispose d'une salle de bain, pour vous et votre enfant. Afin de faciliter le travail des agents de collectivité, merci de bien vouloir ranger la chambre et désencombrer les tables. Merci de respecter le confort et le repos des autres enfants en limitant le volume sonore de la télévision, de la radio ou de tout autre appareil.

LES REPAS

Le petit déjeuner est offert aux parents qui restent accompagnants, dans le Salon des familles situé sur le palier de 7h30 à 10h. Les autres repas – déjeuners et dîners – peuvent être commandés auprès du service de restauration des Capucins, par le biais de la diététicienne.

Vous pouvez disposer du Salon des familles pour prendre vos repas (les réfrigérateurs et les placards ne permettent pas un stockage important).

Les salles à manger des services Azur et Indigo sont réservées aux enfants non accompagnés et aux professionnels. Si vous souhaitez partager le repas avec votre enfant, vous pourrez vous installer dans le Salon des familles ou bien dans sa chambre. Dans ce cas, vous serez autonome pour prendre et remettre le plateau de votre enfant, éventuellement le vôtre (les soignants vous indiqueront le lieu).

Les contraintes de sécurité alimentaire nous obligent à respecter les horaires de distribution des plateaux à 12h pour le déjeuner et 18h30 pour le dîner. Il nous est interdit de les réchauffer.



LE LINGE

En dehors du linge de toilette et des draps, la gestion du linge de votre enfant vous appartient. Un lave-linge et un sèche-linge sont accessibles dans l'établissement, dans l'Espace détente situé au RDC près de l'accueil principal (service payant).

LE TÉLÉPHONE PORTABLE

Les enfants, accompagnants et visiteurs peuvent utiliser leur téléphone portable sans problème dans la chambre de l'enfant, en limitant ou évitant leur emploi dans les espaces communs.

LA SÉCURITÉ

Il est interdit de fumer ou de vapoter dans le bâtiment, d'introduire de l'alcool ou des produits dangereux. Des espaces fumeurs sont prévus en extérieur. Il est interdit de fumer devant l'accueil pédiatrique.

Après 20h45, il est interdit d'activer le système d'ouverture manuelle de l'entrée de pédiatrie, de façon à laisser le bâtiment et ses occupants en sécurité. De même, il est interdit d'emprunter les sous-sols pour sortir : les sorties se font par l'accueil principal du bâtiment.

LES ESPACES COMMUNS DU SERVICE DE SOINS

Le Salon des familles (sur le palier) et la salle de jeux des familles (à l'entrée du service Indigo) sont à votre disposition pour passer du temps avec votre enfant et son entourage. Chaque famille contribue à laisser les lieux propres et rangés après son passage.

L'espace de vie d'Indigo (au fond du couloir) et les espaces détente du service Azur sont réservés aux professionnels et aux enfants hospitalisés.

L'ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN

Vous pouvez assurer, si vous le souhaitez, la toilette de votre enfant, le repas et son accompagnement jusqu'aux lieux de ses prises en charge. Selon l'âge et la pathologie de l'enfant, les séances de rééducation peuvent avoir lieu en votre présence ou non.

LES VISITES

Les horaires de visite sont libres pour les parents. Les autres visites doivent s'organiser en dehors des prises en charge de l'enfant (horaires figurant sur le planning affiché dans la chambre) en respectant un nombre de visiteurs raisonnable. Les visites ne sont pas autorisées aux enfants mineurs non accompagnés et tous les enfants mineurs sont sous la responsabilité de leur accompagnant.